



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

F.I.P. GALIA PME n°12

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
F.I.P. GALIA PME n°12
2, rue des Piliers de Tutelle - 33000 Bordeaux

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

F.I.P. GALIA PME n°12

2, rue des Piliers de Tutelle - 33000 Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du F.I.P. GALIA PME n°12 constitué sous forme de fonds d'investissement de proximité relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers de capital investissement sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et avons pris connaissance des procédures définies par la société de gestion pour le suivi et l'évaluation des instruments financiers de capital investissement.

La valeur des différentes catégories de parts est déterminée selon les modalités précisées dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces modalités.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 30 mars 2022

KPMG S.A.



Alexandra Lesage
Associée

FIP GALIA PME n°12

ACTIF	SITUATION AU 31-déc.-21	SITUATION AU 31-déc.-20
PORTEFEUILLE - TITRE ACHETEUR		
Titres d'OPCVM Actions cotées Obligations cotées	1 406 261	756 026
Différence d'estimation valeurs cotées	- 11 423	- 6 151
Sous-total : AUTRES PLACEMENTS	1 394 838	749 874
Obligations non cotées Actions non cotées Créances rattachés aux valeurs françaises Différence d'estimation valeurs négociées	761 795 2 753 578 224 090	1 348 255 3 278 788 1 053 692
Sous-total : INVESTISSEMENT EN CAPITAL RISQUE	3 739 463	5 680 734
Participations Créances rattachées à des part. Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières		
Sous-total : DISPONIBILITES		
TOTAL PORTEFEUILLE	5 134 301	6 430 609
Autres créances	32 477	38 917
TOTAL OPERATEURS DEBITEURS	32 477	38 917
Banques	850 262	58 879
TOTAL DISPONIBILITES	850 262	58 879
TOTAL GENERAL ACTIF	6 017 041	6 528 405

FIP GALIA PME n°12

PASSIF	SITUATION AU 31-déc.-21	SITUATION AU 31-déc.-20
Capital en début d'exercice (dont versé 6 630 000)	5 027 958	7 223 056
Variation de différences d'estimation	-834 872	-458 461
Plus et moins values de l'exercice	1 800 791	-136 280
Report à nouveau		
Régularisation report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 721	-145 660
CAPITAUX PROPRES	5 982 156	6 482 656
PORTEFEUILLE - TITRES VENDEUR		
Autres créditeurs	34 885	45 749
OPERATEURS CREDITEURS	34 885	45 749
DETTES FINANCIERES		
TOTAL GENERAL PASSIF	6 017 041	6 528 405

FIP GALIA PME n°12

OPTION : coupons courus.

COMPTE DE RESULTAT	SITUATION AU 31-déc.-21	SITUATION AU 31-déc.-20
Pdts sur obligations et val.assimilées	200 710,80	46 020,78
Pdts sur actions et val.assimilées	10 128,75	40 363,19
Lots et primes de remboursement		
Pdts sur acq. et cess. Temporaires		
Pdts sur titres de créances négoc.		
Pdts sur opérations d'éch. de taux		
Pdts sur fonds en dépôts		
Autres produits	274	392
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	211 113,66	86 775,72
Charges financières	0	0
Charges sur opérations financières	0	0
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES	211 114	86 776
Frais de constitution		
Frais de gestion divers	2 401	103
Honoraires	222 259	222 983
Frais de Gestion	224 660	223 086
TOTAL FRAIS	224 660	223 086
RESULTAT NET	-13 546	-136 310
Régularisation des revenus de l'ex. Acomptes versés		
RESULTAT A CAPITALISER	-13 546	-136 310
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles	8 437	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 437	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles	6 611	9 350
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 611	9 350
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 826	-9 350
Participation des salariés aux fruits de l'expansion Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 721	-145 660

Annexe

Le FIP GALIA PME 12 présente les caractéristiques suivantes :

Total du Bilan : 6 017 041 euros
Résultat : Perte de 11 721 euros

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Société de Gestion s'est conformée aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, notamment au plan comptable OPCVM et au règlement de l'ANC 2014-01 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode des intérêts courus a été retenue pour l'évaluation des intérêts.

Les éventuels honoraires ou frais d'acquisition sont inclus dans la valeur des titres.

Evaluation des actifs du Fonds :

Pour le calcul de l'Actif Net du Fonds, les valeurs détenues par le Fonds sont évaluées par la Société de Gestion selon les critères suivants qui correspondent aux indications de valorisation publiées par *l'International Private Equity and Venture Capital Valuation* (IPEV).

o Titres non cotés :

La Société de Gestion emploie une ou plusieurs méthodes pour estimer la Juste valeur, selon une méthodologie adaptée à la nature, aux conditions et circonstances de l'investissement réalisé par le Fonds et par référence à des hypothèses et estimations raisonnables.

A titre indicatif, la Société de Gestion a notamment recours aux méthodes suivantes :

- Multiples de résultats.
- Actif net.
- Actualisation des flux de trésorerie de l'investissement du Fonds.
- Références sectorielles.

S'agissant de la méthode des multiples et conformément aux recommandations de l'IPEV (International Private Equity and Venture Capital Valuation), la Société de Gestion a procédé à un étalonnage :

- constitution d'un panel de sociétés cotées comparables pour chaque société en portefeuille,
- mesure d'une décote initiale entre les multiples d'entrées effectifs de l'investissement et les multiples du panel.

Les multiples ensuite retenus pour les évaluations sont appréciés au regard de l'évolution de l'étalonnage et de la décote de celle de l'indice Argos.

Dans le cas d'une société n'ayant pas encore atteint un niveau de maturité et d'activité suffisamment élevé, la méthode des multiples n'est pas pertinente. L'appréciation de la valorisation retenue lors de l'investissement (à la date d'évaluation) est réalisée au regard de l'avancement du projet de développement de la société sur la base d'une grille d'évaluation reposant sur les 5 critères suivants :

- Situation au regard du BP financier : chiffre d'affaires, résultats, ...
- Situation financière : trésorerie, consommation de cash, endettement financier, levée de fonds en cours,
- Situation au regard de ses actifs : propriété intellectuelle, atteinte de milestones, valorisation de ses actifs, ...
- Situation au regard de son portefeuille clients / son positionnement marché : clients, partenariats industriels, positionnement concurrentiel,
- Perspectives : dynamique de développement, pivotement réussi, transactions sur le marché.

La grille d'évaluation permet de définir, le cas échéant, un niveau de décote sur la valeur de l'entreprise.

- Titres cotés :

Pour les instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé, les modalités retenues par Galia Gestion en matière de cours de référence pour la valorisation est le dernier cours connu.

Commissions de gestion :

Les frais de gestion du FIP correspondent à 3.00% l'an du montant total des souscriptions de parts A. Une partie de la quote-part de la commission annuelle perçue par le Société de Gestion, soit 26.67 % de ladite commission sera rétrocédée au(x) distributeur(s) à titre de commission sur encours, annuellement et à terme échu.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Une distribution d'une partie des avoirs du FIP GALIA PME N°12 a été effectuée en décembre 2021 à hauteur de 1.427.470 euros, soit la somme de 110 € par part.

II - EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Actif net début de l'exercice	6 482 656	7 242 765
+ Souscriptions		
- Rachats	-1 454 698	-19 708
+ Plus-values nettes réalisées sur titres	1 802 409	188 814
- Moins-values réalisées nettes sur titres	-1 618	-325 094
+ Plus values réalisées sur marchés à termes fermes et conditionnels		
- Moins values réalisées sur marchés à termes fermes et conditionnels		
- Frais de transaction		
+/- Différences de change		
+/- Variations de la différence d'estimation des titres	-834 872	-458 461
+/- Variations de la différence d'estimation des positions ouvertes sur marché à termes fermes et conditionnels.		
+/- Variation de la provision pour boni de liquidation		
- Distribution d'avoirs		
- Distribution de l'exercice antérieur		
+/- Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-11 721	-145 660
Actif net fin de l'exercice	5 982 156	6 482 656

III – COMPLEMENTS D'INFORMATION

1 / Détail des placements de trésorerie :

Libellé valeur	Quantité 31/12/2021	Coût historique	Valorisation 31/12/2021
OSTRUM TRESOR RE	77,83459	777 789	767 956
PALATINE INSTITUTION	5	12 726	12 706
Ost Sri Mon PJC	6	615 745	614 176

2 / Etat détaillé des investissements en capital investissement :

ACTIONS NON COTEES

NOM	COUT DE REVIENT	% CAPITAL	NB TITRES	EVALUATION	Différence d'estimation	% de l'actif net
ADSTELLAM	99 500	1,898	29	157 754	58 254	2,64%
ANTABIO	208 133	0,691	923	208 133	0	3,48%
FFLY 4U	250 002	3,835	14 620	0	-250 002	0,00%
FINANCIERE MILAN	174 900	3,542	174 900	73 598	-101 302	1,23%
FINEHEART	244 137	0,937	1 837	291 436	47 299	4,87%
FLASH THERAPEUTICS	449 992	3,041	6 826	266 214	-183 778	4,45%
France TOMBALE	351 360	16,527	217	347 200	-4 160	5,80%
HOLDING WORLDCAST SYSTEMS	243 188	9,106	554 376	174 417	-68 770	2,92%
HPA	114 348	5,953	9 784	55 234	-59 114	0,92%
PALOLDING II	27 481	0,898	21 937	117 511	90 030	1,96%
PORTE OCEANE	163 715	34,311	1 825	1 125 606	961 891	18,82%
RHG FINANCEMENT	36 000	7,347	36 000	90 859	54 859	1,52%
SPORT OCEAN FINANCE	90 463	3,051	9	0	-90 463	0,00%
UWINLOC	300 359	2,166	30 181	30 000	-270 359	0,50%
TOTAL	2 753 578			2 937 961	184 383	49,11%

OBLIGATIONS

NOM	COUT DE REVIENT	NB TITRES	EVALUATION	Différence d'estimation	% de l'actif net
ADSTELLAM	47 600	14	69 213	21 613	1,16%
FINANCIERE MILAN	155 100	155 100	217 311	62 211	3,63%
HPA	112 493	9 782	146 175	33 682	2,44%
PALOLDING II	74 106	62 274	92 554	18 448	1,55%
PORTE OCEANE	140 056	1 524	160 582	20 526	2,68%
RHG FINANCEMENT	90 750	90 750	111 260	20 510	1,86%
SPORT OCEAN FINANCE	64 250	100	0	-64 250	0,00%
UWINLOC	44 095	44 078	4 408	-39 687	0,07%
FFLY4U	33 345	1 950	0	-33 345	0,00%
TOTAL	761 795		801 503	39 708	13,40%

L'inventaire certifié par le dépositaire ligne à ligne du portefeuille est mis à la disposition des souscripteurs et leur est adressé s'ils en font la demande.

**3 / Etat des cessions et sorties de l'actif de l'exercice
(instruments financiers de capital investissement) :**

Titres	Cat.titres	Type sortie	Prix cession	Frais cession	Coût de revient	Plus ou moins values		
						Brutes	Dt PNC	Dt int.
ALVAD	ANC	CESSION	310 456,31	571	71 616	238 269		
LIN'HOME	ANC	CESSION	987 485,00	28 256	205 000	754 229		
OLBERRY	ANC	CESSION	347 390,00	0	150 000	197 390		
ACTUAL INVEST	ANC	CESSION	769 358,03	17 838	139 000	612 520		
ALVAD	OC	REMB.	117 001,65	0	80 240	36 762		
LIN'HOME	OC	REMB.	241 724,00	0	205 000	36 724		
OLBERRY	OC	REMB.	132 610,00	0	100 000	32 610	32 610	
FLASH THERAPEUTICS	OC	REMB.	54 685,14	0	34 977	19 708	12 703	7 005
RHG FINANCEMENT	OC	REMB.	80 204,70	0	60 750	19 455	-	759
ACTUAL INVEST	OC	CESSION	88 223,78		69 500	18 724	18 724	
Total						1 966 391	64 037	7 764

4 / Ventilation par nature des frais de gestion :

	Total	% Actif Net
Frais de gestion fixes		
- Honoraires audit et comptable :	12 147	0,20%
Frais de gestion variables		
- Honoraires de gestion :	195 368	3,27%
- Honoraires divers	1 508	0,03%
- Frais dépositaire :	13 236	0,22%
- Frais de constitution :	0	0,00%
- Frais bancaires	2 401	0,04%
TOTAL :	224 660	3,76%

5 / Répartition des taux de frais gestionnaire et distributeur effectivement prélevés chaque année, par catégorie agrégée de frais :

Le taux de frais annuel moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio, calculé en moyenne, entre :

- Le total des frais et commissions prélevés tout au long de la vie du fonds, y compris ses éventuelles prorogations, et

Le montant maximal des souscriptions initiales totales (incluant les droits d'entrée) susceptibles d'être acquittées par le souscripteur. De même, les taux décrits ici sont les ratios entre les frais ou la commissions décrits et le montant maximal des souscriptions initiales totales.

Catégories agrégées de frais, telles que mentionnées à l'article D. 214-80-2 du code monétaire et financier		Droits d'entrée et de sortie	Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	Frais de constitution	Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et la cession des participations	Frais de gestion indirects	Total des taux de frais gestionnaire et distributeur
Rappel des TFAM gestionnaire et distributeur maximaux sur la durée de vie du fonds ou de la société, tels que mentionnés à l'article D. 214-80-3 du code monétaire et financier		5 % maximum nets de taxes (0,4988% / an) au titre des droits d'entrée qui seront acquis aux Distributeurs à hauteur de 60 %, à la Société de Gestion à hauteur de 40 %.	3,43%	1,44% soit 0,1436% / an	0,4489% / an	0,0200% / an	4,5437% / an
Taux constatés chaque année et sur la durée écoulée du fonds ou de la société (gestionnaire et distributeur) tels que mentionnés à l'article D. 214-80 du code monétaire et financier	2016	0,48%	3,17%	0,06%	0,03%	0,00%	3,73%
	2017	0,48%	3,13%	0,06%	0,05%	0,00%	3,72%
	2018	0,48%	3,16%	0,06%	0,03%	0,00%	3,73%
	2019	0,48%	3,18%	0,06%	0,04%	0,00%	3,76%
	2020	0,48%	3,19%	0,06%	0,04%	0,00%	3,77%
	TFAM constaté sur la période écoulée	0,48%	3,20%	0,06%	0,05%	0,00%	3,78%

6 / Décomposition du capital selon le tableau suivant :

	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation
APPORTS			
- Capital souscrit versé	6 630 000	6 630 000	0
- Capital non appelé			
RESULTAT DE LA GESTION			
- Résultat de l'exercice	-11 721	-145 660	133 939
- Cumul des résultats capitalisés des ex.précédents	-950 846	-805 186	-145 660
- Plus Values réalisées	1 991 540	189 131	1 802 409
- Moins Values réalisées	-337 537	-335 919	-1 618
- Indemnité d'assurances perçue			
- QP de plus values restituées aux assureurs			
- Différences d'estimation	212 667	1 047 540	-834 872
RACHATS ET REPARTITION D'ACTIFS			
- Rachats	-124 477	-97 249	-27 228
- Distributions de résultats	-1 427 470	0	-1 427 470
- Répartitions d'actifs			
AUTRES ELEMENTS			
CAPITAL FIN D'EXERCICE	5 982 156	6 482 656	-500 500

7/ Engagements hors bilan au 31/12/2021 :

Engagements reçus : Néant
Engagements donnés : Néant

8 / Tableau d'affectation des sommes distribuables :

	Exercice 2021	Exercice 2020
Somme restant à affecter	-145 660	-182 750
Report à nouveau		
TOTAL	-145 660	-182 750
Affectation		
Distribution :		
- Nb de parts		
- Distribution par parts		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-145 660	-182 750
TOTAL	-145 660	-182 750

9 / Evolution de l'évaluation des investissements en capital investissement :

Actions Non Cotées

Libellé	Coût 2021	Evaluation 2021	Coût 2020	Evaluation 2020	Variation Coût	Variation Evaluation
FINEHEART	244 137	291 436	244 137	244 137	0	47 299
ACTUAL INVEST	0	0	139 000	252 475	-139 000	NA-CESSION
ALVAD	0	0	39 356	315 616	-39 356	NA-CESSION
FLASH THERAPEUTICS	449 992	266 214	449 992	338 439	0	-72 225
HOLDING WCS	243 188	174 417	243 163	214 024	25	-39 631
FFLY 4U	250 002	0	250 002	175 001	0	-175 001
FRANCE TOMBALE	351 360	347 200	351 360	347 200	0	0
SPORT OCEAN FINANCE	90 463	0	90 720	0	-257	257
OLBERRY	0	0	150 000	172 502	-150 000	NA-CESSION
ADSTELLAM	99 500	157 754	99 500	29 100	0	128 654
PORTE OCEANE	163 714	1 125 606	163 715	743 213	-1	382 394
HOLDING HPA	114 348	55 234	114 348	0	0	55 234
ANTABIO	208 133	208 133	199 987	199 987	8 146	0
PALOLDING 2	27 481	117 511	27 481	125 164	0	-7 653
FINANCIERE MILAN	174 900	73 598	174 900	174 900	0	-101 302
RHG FINANCEMENT	36 000	90 859	36 000	48 233	0	42 626
LIN'HOME	0	0	205 000	826 933	-205 000	NA-CESSION
UWINLOC	300 359	30 000	300 359	34 214	0	-4 214
TOTAL ANC	2 753 576	2 937 961	3 279 020	4 241 138	-525 444	256 437

Variation évaluation = Evaluation N-Evaluation N-1-Variation coût

Obligations

Libellé	Coût 2021	Evaluation 2021	Coût 2020	Evaluation 2020	Variation Coût	Variation Evaluation
ACTUAL INVEST	0	0	69 500	84 477	-69 500	NA-CESSION
ALVAD	0	0	112 500	109 157	-112 500	NA-CESSION
SPORT OCEAN FINANCE	64 250	0	64 250	16 063	0	-16 063
OLBERRY	0	0	100 000	127 603	-100 000	NA-CESSION
ADSTELLAM	47 600	69 213	47 600	63 941	0	5 272
PORTE OCEANE	140 056	160 582	140 056	155 403	0	5 179
HOLDING HPA	112 493	146 175	112 493	28 123	0	118 052
PALOLDING 2	74 106	92 554	74 106	87 613	0	4 941
FINANCIERE MILAN	155 100	217 311	155 100	199 738	0	17 573
RHG FINANCEMENT	90 750	111 260	151 500	180 675	-60 750	-8 665
LIN'HOME	0	0	205 000	232 533	-205 000	-27 533
FLASH THERAPEUTICS	0	0	34 977	43 204	-34 977	NA-CESSION
UWINLOC	44 095	4 408	44 078	73 971	17	-69 580
ANTABIO	0	0	3 750	3 750	-3 750	NA- CONVERSION EN ANC
FFLY4U	33 345	0	33 345	33 345	0	-33 345
TOTAL Obligations	761 795	801 503	1 348 255	1 439 596	-586 460	-4 169

10 / Rappel des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts :

Ordre de priorité	Distribution en espèce ou en titres	Parts A	Parts C
1	Somme = souscription libérée augmentée de la rémunération prioritaire *	X	
2	Somme = souscription libérée augmentée de 25 % de la rémunération prioritaire distribuée aux parts A		X
3	Solde des produits nets et des plus-values nettes du Fonds	80%	20%

*rémunération prioritaire : intérêts annuels de 1,50% sur les montants effectivement investis par le Fonds dans des titres de participation éligibles au quota d'investissement de 70% au jour du calcul.

11 / Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'organisme au cours des 5 derniers exercices :

	2021		2020		2019		2018		2017	
	Parts A Nominal 500€	Parts C Nominal 500€	Parts A Nominal 500€	Parts C Nominal 500€	Parts A Nominal 500€	Parts C Nominal 500€	Parts A Nominal 500€	Parts C Nominal 500€	Parts A Nominal 500€	Parts C Nominal 500€
- Actif nets	5 982 156		6 482 656		7 242 765		6 783 393		6 285 032	
- Engagements de souscription (a)	6 488 500	17 000	6 514 000	17 000	6 534 000	17 000	6 569 500	17 000	6 574 500	17 000
- Montants libérés non remboursés	6 488 500	17 000	6 514 000	17 000	6 534 000	17 000	6 569 500	17 000	6 574 500	17 000
- Distribution										
- Nombre de parts	12 977	34	13 028	34	13 068	34	13 139	34	13 149	34
- Valeur Liquidative	445,74	5 818,25	497,59	0,00	542,35	4 569,21	512,03	1 640,23	477,99	0,00

(a) Rachat de 51 parts pour valeur liquidative totale de 27 227,73 €.

Il est rappelé aux souscripteurs que la valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du Fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

IV – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité économique mondiale.

Les participations ne sont pas ou peu exposées aux marchés russes et ukrainiens de sorte que l'impact direct de la crise sur le portefeuille est limité.

En revanche, les conséquences de cette crise sur l'évolution des marchés de l'énergie et des matières premières (cours, approvisionnement) pourraient avoir des conséquences sur certaines entreprises du portefeuille, sans que nous ayant suffisamment de visibilité à ce stade pour être en capacité de les mesurer.